

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 28 (1931)
Heft: 4

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Four tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à F. SCHUMACHER à Dailens (Vaud).

— Compte de chèques et virements II. 1480. —

<i>Secrétariat :</i>	<i>Présidence :</i>	<i>Assurances :</i>
Dr ROTSCHY, Cartigny (Genève).	A. MAYOR, juge, Novalles.	J. MAGNENAT, Renens.

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par Fr. 6.—, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés domiciliés en Suisse ; par Fr. 7.— pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

VINGT HUITIÈME ANNÉE

N° 4

AVRIL 1931

SOMMAIRE — Expédition du *Bulletin*. — Conseils aux débutants pour avril, par F. SCHUMACHER. — Rapport du Comité à l'Assemblée des délégués du 7 mars 1931, à Lausanne, par A. MAYOR. — Les merveilles de la nature. — Concours de ruchers (Règlement et échelle de pointage). — Concours de ruchers en 1930 (rapport du jury). — Echos de partout, par J. MAGNENAT. — Les sucres de nourrissement, par un vieil apiculteur. — Comment je soigne mon rucher, par Ernest PELLET. — Des lamentations, par KLOPFENSTEIN. — 60^{me} anniversaire du Dr Laur, par F. SCHUMACHER. — Nouvelles des sections. — Nouvelles des ruchers. — Questions.

Attention aux communiqués des Sections à la fin du présent Numéro

Service des annonces du „ Bulletin ”

La „Romande” admet deux sortes d'annonces :

1. **Les petites annonces** : leur prix est de 10 cent. le mot qui doivent être payés d'avance, au compte de chèques postaux IV. 1370.

2. **Les annonces commerciales** qui coûtent : 1 page Fr. 50.—, 1/2 page Fr. 25.—, 1/4 page Fr. 12.50, 1/8 page Fr. 7.50, 1/16 page Fr. 4.—.

Bénéficient seules d'un 0/0, les annonces parues en vertu d'un contrat.

Les annonces arrivant à la gérance après le 16 et qu'il serait encore possible de faire passer à l'imprimerie, seront passibles d'une surtaxe de Fr. 0.50 pour les frais spéciaux occasionnés.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à :

Monsieur Charles THIÉBAUD, Corcelles (Neuchâtel). Téléph. 72.98

AVIS

Les sociétaires de toutes les sections de la « Romande » sont instamment priés de faire parvenir au président ou au caissier de leur section tout changement d'adresse (en même temps qu'à l'administrateur du *Bulletin*).

EXPÉDITION DU BULLETIN

Les réclamations doivent être adressées directement à l'administrateur Schumacher, à Daillens, ce qui évite des retards et d'inutiles correspondances.

Il n'est fait aucun changement d'adresse sans versement préalable de 35 centimes au compte de chèques II. 1480. Indiquer au dos du chèque l'ancienne et la nouvelle adresse ainsi que le nom de la Section dont on fait partie.

Prière de prendre bonne note de l'avis ci-dessus pour éviter des frais et d'oiseuses récriminations.

CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR AVRIL

Ah ! de ce mois de mars on se souviendra. Au lieu des belles journées, froides mais claires que l'on voit habituellement en ce mois, une neige, démocratique à l'extrême, a tout égalisé : plaine et montagne, routes et champs et même les fossés. Le rédacteur du *Bulletin* en a fait l'expérience alors qu'il se rendait à Yverdon pour la vérification de ses comptes : un fossé nivelé par la neige et la bourrasque a fait tout gentiment verser la voiture du caissier... non que la caisse fût trop lourde. Tout d'ailleurs s'est bien terminé, sauf que les vérificateurs, bloqués par la neige n'ont pas pu venir exercer leur mandat.

De pareils temps se sont déjà vus. Je note en l'an 1907 : le 14 mars la neige tombe comme en janvier et le froid est très vif. Or 1907 fut une des fameuses années de miel abondant et parfumé... Donc courage, amis apiculteurs et faisons notre possible pour que cette année 1907 se répète.

Avril, un des jolis mois, souvent célébré par nos meilleurs poètes. Mois plein de charmes, qui se dérobe, taquine, joue à cache-cache avec l'hiver et le printemps. Un jour, on se croit en été, puis « rebuse » et le fourneau ronfle de nouveau. Les fleurettes sourient, embaument, jettent toute leur joie aux regards charmés des promeneurs.

Mais occupons-nous de la besogne apicole d'avril. Il y a beaucoup à faire, mais quel agréable travail, plein de surprises et d'espoirs secrets.

D'abord, l'outillage en vue de la grande visite.

Votre *enfumoir* est-il prêt. On devrait bien rouvrir en Romande un concours d'enfumoirs. On a de la peine à trouver actuellement l'enfumoir tel qu'on le trouvait à la suite d'un concours ouvert jadis par la Fédération vaudoise. Or sans enfumoir convenable, la visite d'une ruche transforme rapidement l'homme le plus calme en un être énervé, irritable et désagréable, « on ne le toucherait pas avec des pincettes ». « Ce sale engin ne fume pas, il crache tout autre chose que de la fumée, il me fricasse les doigts » et autres propos élégants et amènes. Sans compter qu'on accuse son entourage ou le fabricant, le négociant, le syndic de son village, le comité de la Romande et même le Conseil fédéral ou la Société des nations...

Dans un article de journal apicole, je trouve un procédé pour remplacer la fumée souvent nauséabonde ou qui persiste à ne pas sortir de l'appareil. Voici : Au lieu de faire brûler un combustible quelconque, je place dans l'enfumoir quelques vieux chiffons que j'imbibe de carbonyle ; quelques gouttes suffisent pour toute une saison. L'odeur du carbonyle projetée sur les abeilles est aussi efficace que la fumée. Chacun peut essayer et il serait intéressant de faire connaître les résultats obtenus au *Bulletin*.

Dans cette visite d'avril, le plus pressant est de voir à quoi en sont les provisions. Ce mois de mars aura joué de bien vilains tours à ceux qui disent : Je nourrirai au printemps, elles ont assez cet automne pour passer l'hiver. Il est plus sage toujours de ne pas trop compter sur ce coquin de printemps. Voir aussi le pollen, elles en trouvent à cette époque sur les peupliers, les saules, les crocus, framboisiers. Oui, mais il faut compter avec les jours de réclusion, qui peuvent se prolonger encore.

Si le couvain est compact, les larves d'un beau blanc nacré, n'insistez pas, à moins qu'il ne fasse très chaud et qu'il n'y ait pas de pillage. Voir la reine est certainement intéressant, mais pas indispensable à la note que vous donnerez à la colonie. Profitez de cette visite pour supprimer les rayons défectueux que vous remplacerez plus tard par de belles feuilles gaufrées. Enlevez aussi les rayons non occupés, il faut resserrer le nid à couvain, le développement sera plus rapide et l'insertion un peu plus tard de nouveaux rayons est un excellent stimulant.

Le résultat de la visite vous indique que telle colonie a peu de provisions. Il faut les compléter. On peut alors donner du sirop. Faut-il mettre du vinaigre ? Longtemps on a préconisé cette adjonction. Il



Alors que tout fleurit d'espoir.

résulte d'analyses faites que l'acide acétique du vinaigre produisait une inversion partielle, mais bien minime (15 %) et qu'en définitive cela ne servait pas à grand'chose. L'acide tartrique provoque un effet plus sûr (une cuillerée à café du dit acide). Mais au printemps cette adjonction n'est pas nécessaire, ni même indiquée. Ne donnez pas de petites doses à des colonies dépourvues, il faut mettre ce petit monde à l'aise et dans l'abondance. « Servez chaud », comme on dit dans les recettes de cuisine, cela a un effet plus rapide et meilleur.

faire par un enfant une besogne d'homme ou de femme adulte. Par contre, une ruche déjà forte, couvrant bien son couvain ne se trouvera que mieux de ces apports artificiels. Je résume cette question en disant : Ne stimulez que quatre ou cinq semaines avant la récolte. Le stimulant est inutile s'il n'y a pas en même temps récolte de pollen, car les deux éléments sont indispensables et contemporains. Donnez aux colonies fortes seulement, bien ou mal pourvues, mais en grosses quantités aux colonies dans la disette.

Faut-il stimuler ? En voilà encore un de ces fameux serpents de mer qui réapparaissent chaque année. Répétons-le : Stimuler une colonie faible, c'est vouloir faire

On me posait il y a peu de jours la question : Faut-il renforcer des nuclei par de fortes colonies ? J'ai répondu : Ah ! non, ne faites pas cela. Le nucleus se fortifiera peu à peu, si le temps s'y prête et si l'apiculteur suit ce jeune élève de près. Mais diminuer une forte

ruche, c'est compromettre sa récolte presque sûre pour multiplier un nombre d'abeilles dans la jeune colonie, abeilles qui arriveront trop tard pour profiter des heures de butinage. L'égalisation, dans ce domaine comme en bien d'autres, est une utopie funeste. L'apiculteur, s'il doit suivre ses ruches, ne doit pas mettre ses gros doigts maladroits dans une économie délicate et très sensible dont il est loin de connaître tous les mystères.

Mon cher débutant, si vous avez lu tout ce qui précède tant pis pour vos yeux, mais lisez et retenez bien ceci tout au moins : Soyez à l'œil pendant tout ce mois. Nos ruches sont en retard, la nature aura tôt fait de répandre rapidement, après le tapis blanc, le beau, le merveilleux tapis vert de la fraîcheur nouvelle, avec toutes ses fleurs et ses parfums. Il lui faut à peine quinze jours pour tout transformer, alors que le développement d'une abeille demande 21 jours.

Aidons nos vaillantes par tous les moyens pour que nous puissions entendre leur chant joyeux de récolte et humer le parfum éivrant du miel, le soir, devant les colonies bruissantes, célébrant le travail de toutes leurs ailes.

Daillens, 20 mars.

Schumacher.



Alors que tout fleurit d'espoir.

RAPPORT DU COMITÉ A L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DU 7 MARS 1931, A LAUSANNE

Messieurs les délégués,

Comment broser un tableau sur l'année qui vient de s'écouler sans laisser à la toile une teinte de tristesse qui fera peut-être sourire la jeune génération ?

Il est en effet difficile d'analyser ce cycle des quatre saisons 1930 et de trouver un arrosage semblable en d'autres années, à moins de remonter loin en arrière.

« Que d'eau, que d'eau », était le cri général. Tout semblait bouleversé dans la nature.

N'avons-nous pas attendu tout l'été un printemps qui n'est jamais venu ? Et, de ce dernier été, parlons-en. Quel contraste entre le coup d'œil admirable de nos prairies à fin avril et l'aspect lamentable du pays après les orages néfastes des 25 juin et 2 août.

Avec quel serrement de cœur ne voyait-on pas nos champs de blé, cette richesse du pays, pas mûr encore et couché comme si déjà il était sur l'aire de la grange. La pénurie presque générale des fruits n'est-elle pas la conséquence de ce que nos abeilles n'ont pu féconder les fleurs, faute de ce printemps qui nous a oublié ? Cependant dans quelques coteaux la vigne a tenu ses promesses, mais encore au prix de quels soins cette récolte a-t-elle été sauvée ?

Le vigneron n'a-t-il pas baptisé son vin « Moïse » ?

Pendant ces longues journées pluvieuses, froides, qui se succédaient presque sans interruption, nos pauvres abeilles, inquiètes attendaient de rares éclaircies pour s'envoler à la recherche du nectar si nécessaire à cette saison. N'a-t-on pas vu en plein mois de juin, des cadres de couvain superbes mais autour duquel il n'y avait pas une cellule de miel.

Comment s'étonner après cela que nos colonies ne soient arrivées à leur plein développement que lorsqu'il n'y avait plus rien à butiner. A ce moment-là c'est l'exode des essaims. Toutes ces jeunes familles à recueillir alors que la bascule baisse tous les jours ; quelle perspective...

Année 1930 dont on n'aimera à parler que pour le souvenir et les enseignements que tu nous laisses, nous saluons ton départ en disant : fais-nous grâce d'une sœur cadette.

Mais avant de lui dire un adieu définitif examinons un peu les

enseignements qu'elle nous laisse et le travail accompli durant cette année si sombre.

Quels enseignements peut-on bien tirer d'une année semblable me direz-vous ? pour moi ils sont nombreux, pour ne parler que des principaux, nous disons qu'une année de disette telle 1930 aura fait sérieusement réfléchir les apiculteurs, sociétaires ou non, qui ont gaspillé leur récolte de 1929.

Parce que tout n'était pas vendu sitôt extrait on a cru que tout était perdu, on a gâché le prix, vendant sur l'offre comme si l'huisier était à la porte. Imprudents qui comptiez déjà sur les sept vaches grasses, vous rendez-vous compte du tort que vous avez causé à la collectivité. Certes, nous n'avons pas le droit de nous immiscer dans vos affaires particulières et de vous empêcher de disposer à votre gré d'une récolte qui vous appartient, mais nous avons le devoir de vous mettre en garde contre des faits qui en nuisant à vous-mêmes causent également un préjudice grave à tous les apiculteurs.

Si vous voulez donner du miel, donnez-le ; donnez-en même abondamment, mais *donnez-le* et n'avilissez pas les prix.

Combien de ces trop pressés n'ont-ils pas éprouvé une petite morsure de jalousie à la vue du voisin prudent qui, en cette année de disette, pouvait servir ses clients avec l'excédent de l'année précédente.

Par expérience nous connaissons toutes vos objections, Messieurs les fautifs, mais ces excuses ne tiennent pas debout.

Vous faites autant de tort en gâchant les prix que celui qui vend ou prétend vendre à un prix exorbitant. Vous faites fi de l'esprit de solidarité qui est la base fondamentale de toute association, puis vous êtes les premiers à vous plaindre et à commenter les imperfections de notre organisation.

Malgré l'apparence d'une disette générale il y a toujours en Suisse, grâce à la situation, à l'altitude, quelques contrées favorisées puisqu'il ne s'agit que de quelques journées propices au moment de la flore et si les ruchées sont bien en forme, pour emplir une hausse. Nous avons intensifié l'apiculture à tel point qu'il ne reste presque pas de contrées susceptibles de donner une récolte sans qu'elle soit occupée par des abeilles.

La Nature ayant tout créé dans un équilibre parfait, que nous le voulions ou pas, ce n'est pas une raison lorsqu'une mauvaise récolte semble se généraliser de vouloir hausser anormalement les prix, pas plus que de par trop baisser lorsque récolte il y a.

Autre enseignement d'une année de disette.

Nous avons pu voir, en plein été, alors que la terre leur refusait toute nourriture, des abeilles soucieuses du jeune couvain, s'acharner après une fabrique de sucrerie ; elles entraient par toutes les ouvertures, voulues ou non, et là, on les détruisait par kilos. Nous admettons qu'une invasion d'abeilles, de guêpes ou de moustiques n'est pas agréable pour une fabrique de ce genre, mais il aurait suffi à ce fabricant peu scrupuleux de mettre des grillages à ses fenêtres pour se préserver des insectes. Nous sommes persuadés que le fait se répète dans chaque fabrique de ce genre. Que faire ? nous avons bien le Code pénal, mais il ne précise pas suffisamment. D'autre part, par ci, par là, on cherche aussi noise aux abeilles ou aux apiculteurs, la Section des Alpes en sait quelque chose ; nous nous posons donc la question à savoir si, pendant qu'on élabore un Code pénal fédéral, il ne serait pas bon d'attirer l'attention des juristes sur ces faits. L'abeille qui rend à l'agriculture de si grands services dans la fécondation, ne mérite-t-elle pas une protection spéciale par la loi ?

Assemblée générale.

Organisée par la Section des Montagnes neuchâtelaises, cette réunion a eu lieu les 5 et 6 juillet, à La Chaux-de-Fonds.

Nous ne voulons pas revenir sur cette belle manifestation des apiculteurs romands, mais nous nous en voudrions de ne pas remercier vivement ici le comité qui a été à la brèche pour la parfaite réussite de cette fête. Tout y était organisé et réglé, permettez : comme une vraie pendule neuchâtelaise. La perspicacité du comité avait même prévu des auto-cars couverts pour la course au Saut du Doubs ; et certes ces toitures n'ont pas été de trop pour le retour.

Dans la partie officielle du samedi, M. Lassueur a développé le thème intéressant que nous avons reproduit dans le *Bulletin* afin que chacun pût en profiter.

La soirée qui suivit fut charmante et nous procura les trois jouissances par excellence : des yeux, des oreilles et du palais. Nous eûmes l'occasion d'y voir l'embryon d'un film qui, en six mois a grandi et embelli à tel point qu'il est déjà célèbre. Le Dr Perret, initiateur de ce film, a reçu, il y a quelques jours, des journaux politiques, des hommages bien mérités. Ce film est, sauf erreur, le premier en son genre. Il y a bien le travail du Dr von Frisch que nous avons vu, à Berne, avec M. Thiébaud, mais ce travail est spécialisé à l'odorat des abeilles tandis que le film de M. Perret traite la question complète et

nous permettra, moyennant juste rémunération, de faire passer sur l'écran la marque de la Romande avec une saine réclame en faveur de nos miels. En votre nom à tous, Messieurs, nous adressons à M. le Dr Perret, ainsi qu'à son adjoint, M. Adler, nos félicitations ainsi que nos sentiments de gratitude pour le beau travail accompli.

M. Perret a encore eu, lors de l'assemblée de La Chaux-de-Fonds, une initiative que nous devons saluer avec beaucoup de plaisir. En effet, Messieurs, jusqu'à présent les Fédérations ou Sections, qui assumaient la tâche de recevoir la Romande, n'avaient aucun schéma d'organisation, aucune donnée financière ; elles y allaient ainsi à l'aveuglette, demandant par ci par là des renseignements à la Section qui avait précédé. C'était une lacune, et, pour combler cette lacune, M. Huguenin, par l'organe de M. Perret, nous propose d'établir un livre sur lequel seront consignés les procès-verbaux et les comptes d'une assemblée de la Romande. Ce livre, destiné à circuler auprès de chaque comité organisateur, fournira à tous de précieux renseignements.

Encore un gros merci à MM. Huguenin et Perret qui auront leur récompense par la primeur du bouquin.

Fédérations et Sections.

Deux Fédérations enregistrent au cours de 1930 un événement saillant : deux essaimages, mais de ces essaimages parfaits où mère et fille sont d'accord.

Une partie du Jura bernois comprenait une région par trop vaste pour que tous les sociétaires puissent jouir de tous les avantages ; empêchés souvent par la distance de se rendre aux assemblées pour y apporter leur part de travail, les apiculteurs du Jura-Nord décidèrent de former deux Sections. Le partage des sociétaires s'est fait rationnellement, une des Sections conserve le nom de : Jura-Nord et l'autre celui de l'« Ajoie et Clos du Doubs ». L'effectif de chaque Section dépasse la centaine et nous espérons que ce partage du territoire aura pour conséquence l'union toujours plus étroite des apiculteurs du Jura.

Dans la Fédération fribourgeoise, les apiculteurs de la Glane se sentaient aussi un peu trop isolés et, après avoir bien étudié la question, demandèrent l'autorisation de pouvoir se constituer en Section avec des statuts personnels. Ces statuts ont été admis par votre comité et c'est ce qui nous a procuré le plaisir tout à l'heure de souhaiter la bienvenue à ces deux nouvelles Sections.

Le canton de Fribourg a organisé, du 25 septembre au 5 octobre une « Foire aux provisions », dans laquelle l'apiculture fribourgeoise était fort bien représentée. Nous avons félicité les organisateurs de ce magnifique stand pour leur belle installation et les magnifiques produits qu'ils ont offerts au public.

Quant aux Sections, Messieurs, il y a peu ou trop à dire ; avec plaisir nous avons pu constater par les rapports reçus que quelques-unes marchent bien et même très bien, par contre nous avons le sentiment très net que d'autres vivent tranquillement le petit train-train de la vie sans se faire beaucoup de bile ni de soucis pour la Romande ou pour leurs propres membres. Peut-être n'ont-ils point tort ces présidents qui mettent en pratique la fable du grillon : « Pour vivre heureux, vivons cachés », seulement ils oublient qu'il y a de la vie de leurs Sections.

La troisième partie, heureusement la moins nombreuse, est celle qui vit dans le « coma » ; il faudra certainement une rude secousse pour les tirer de cette torpeur.

Le 7 novembre, lors de la réunion de Messieurs les présidents, à Yverdon, on a manifesté le désir de voir reporter à fin décembre la remise des quelques lignes de rapport qui sont demandés aux Sections. Nous avons été pleinement d'accord avec cette idée facilitant les comités ; malgré ça, nous n'avons reçu que 14 rapports sur 35 Sections. Étonnez-vous après cela qu'il y ait encore tant d'apiculteurs qui ne fassent pas partie de la Romande... A quoi bon faire partie de cette Section, ils n'y font rien quand-même ; il est vrai que les apiculteurs qui tiennent ce raisonnement ne connaissent pas tous les avantages qu'ils auraient de faire partie de la Société, mais c'est à vous qui vivez dans ce marasme de le leur faire connaître.

Ah, si les recrues se payaient le prix du miel...

Par les rapports reçus nous apprenons beaucoup de choses intéressantes ; ainsi, nous avons le plaisir de vous dire que, grâce à l'appui du Dr Morgenthaler, le Jura bernois a organisé d'une façon rationnelle la lutte contre l'acariose ; nous savons que par-ci par-là la récolte n'a pas été mauvaise et qu'on y a fait des moyennes de 12 kg. Nous savons aussi que la Gruyère a donné une fameuse leçon à un client qui en voulait faire à sa tête. Que Neuchâtel demande la rationalisation et un organe central de vente.

Que si vous allez à Genève le deuxième lundi du mois, vous trouverez le comité réuni dans un local déterminé, où il fait de bon travail, etc., etc. Mais ce que nous savons aussi, et cela malgré l'absence de rapports, c'est que pas mal de Sections se fichent de notre cais-

sier central comme de « Colin tampon » ; malgré ses nombreuses recharges, elles paient leurs cotisations quand ça leur plaît, et encore il y en a qui ont des procédés de versement que nous ne pouvons pas approuver. Inutile de dire que tout cela se passe dans ces Sections « léthargiques », dont plusieurs représentants sont ici présents. Nous voulons espérer qu'il aura suffi de signaler ces faits dans notre rapport pour que les fautifs en prennent note.

Nous avons accordé aux Sections toutes les conférences qu'on a bien voulu nous demander et avons vu avec plaisir qu'on avait utilisé aussi les conférences offertes par les gouvernements cantonaux. Malheureusement, faute des renseignements précis dont nous avons parlé, nous ne pouvons vous donner le chiffre exact des conférences ou causeries dont on a fait usage dans les divers groupements de notre société.

A part cela, avec l'appui du Département de l'agriculture du canton de Vaud, nous avons organisé pour les quatre mercredis de mars, à 19 h. 30, par le studio de Lausanne, une conférence radiophonique sur l'apiculture. Ces conférences sont publiées par les journaux, mais, par suite d'un malentendu dont nous vous présentons toutes nos excuses, elles ne l'ont pas été dans notre *Bulletin*.

La première de ces conférences, donnée le 4 mars par M. Magnenat, avait titre : « L'apiculture à travers les âges ». La seconde sera donnée le 11 par M. Porchet, instituteur, sur le sujet : « L'abeille, ses habitudes, mœurs, etc. ». Le 18 mars, M. Courvoisier donnera la troisième sur les maladies des abeilles et leur traitement. Le 25 mars, M. Grandchamp donnera la quatrième sur le sujet : « Avantages et inconvénients de faire de l'apiculture.

On nous dit que le poste de Lausanne ne rend pas très bien dans certaines parties de la Suisse, c'est pourquoi nous espérons qu'on aura à ce moment-là relié le nouveau poste de Sottens, de façon à permettre à tous nos apiculteurs qui ont le bonheur de posséder un appareil, de jouir du travail de ces quatre dévoués collègues. N'ayant pas l'autorisation des conférenciers, nous n'osons pas demander qu'après cela les colonnes du *Bulletin* soient ouvertes pour les remarques que suggèreront ces travaux, mais ne serait-ce pas là un système d'instruction mutuelle que nous devrions examiner ?

(A suivre.)

A. Mayor.

LES MERVEILLES DE LA NATURE

Il y a longtemps que les abeilles connaissent la T. S. F.

Quel conte ! diront sans doute de nombreux Neveux et Nièces. Qui peut croire une chose pareille ! — Pardon, chers amis, c'est un savant suisse, le docteur Fritz Leuenberger, qui dit avoir fait cette découverte. Son ouvrage sur les abeilles vient d'être traduit, et le journal français *La Nature* l'expose brièvement dans son numéro de janvier. Nous ne résistons pas à l'envie d'en faire un résumé pour nos jeunes protecteurs.

Il semble prouvé depuis longtemps que les abeilles sont sourdes. Comment donc peuvent-elles communiquer à distance et sans se voir ? — Observez sur le plateau d'une ruche deux abeilles en conversation ; elles se touchent, se palpent au moyen de leurs antennes, et semblent se caresser pour se reconnaître et échanger leurs sentiments. Elles se comprennent donc par le contact direct, mais comment le font-elles à distance ?

Il y a une cinquantaine d'années, un savant découvrit que les abeilles portaient entre deux anneaux de leur abdomen une glande qui dégageait une odeur spéciale, commune à tous les habitants de la même ruche, mais différente d'une ruche à l'autre. Ce serait grâce à cette odeur que les abeilles de la même famille se reconnaîtraient. Le docteur Leuenberger a découvert que cette glande est en réalité un minuscule poste émetteur de T. S. F. Dans son jardin, près de son rucher, il posa sur une petite table une assiette contenant de l'eau sucrée. Malgré la chaleur et le beau temps, plusieurs heures se passèrent sans qu'une seule abeille remarquât le régal préparé. Vers la fin de l'après-midi une butineuse vint voltiger aux alentours de l'assiette, puis se posa sur le bord du récipient, et commença à absorber son contenu. Mais le savant expérimentateur troubla la fête. S'armant d'un petit tamis de tulle troué au milieu, il immobilisa la bestiole afin de la marquer sur le dos, à l'aide d'un pinceau trempé dans un vernis à l'alcool, qui sèche immédiatement. L'insecte, sans se soucier de la marque imprimée sur son thorax, continua à faire provision d'eau sucrée, puis retourna à la ruche. « Je savais, écrit le Dr Leuenberger, qu'aussitôt arrivée, mon abeille allait dégorger le

liquide sucré au moyen de sa trompe pour le passer à quelques compagnes, puis qu'elle exécuterait plusieurs tours de valse afin de communiquer à ses sœurs, en son langage apicole, qu'il y avait là-bas quelque chose à récolter, et qu'aussitôt plusieurs abeilles de la même ruche allaient se mettre à la recherche de la source du nectar. Toutefois, ces dernières eurent de la peine à s'orienter, car au bout de plusieurs minutes l'abeille marquée de jaune revint s'attabler seule. Alors, poursuit le savant apiculteur, je vis s'ouvrir sur son abdomen une fente au fond de laquelle on apercevait une tache claire, un pli de la peau humide et brillante. C'était la glande découverte en 1883. » Grâce à cet organe, que M. L. surnomma l'émetteur de T. S. F. des abeilles, l'intelligente bestiole envoie des ondes différentes pour chaque colonie, et que seules peuvent recevoir les habitantes de la même ruche. La suite de l'expérience le prouve. Bientôt, en effet, une des rôdeuses vint se poser également sur le bord de l'assiette pour prendre part au régal. Le Dr L. la marqua de la même façon que la précédente et les deux abeilles regagnèrent leur demeure. D'autres arrivèrent, au bout d'une demi-heure, il y en eut des centaines ; mais, chose curieuse, toutes vinrent de la même ruche ; sur vingt colonies composant le rucher, une seule profita de l'aubaine. Enfin, lorsque l'assiette fut vidée, le flot des convives cessa peu à peu, et les sans-filistes attardées rentrèrent leur poste émetteur dans les replis annulaires de leur abdomen.

Les savants ont démontré que le sens de l'odorat réside dans les antennes de l'abeille, mais ils ont pu constater en outre que si ces intelligentes petites bêtes ne perçoivent qu'à une faible distance le parfum des fleurs, il en est tout autrement pour les émissions de leur appareil spécial. C'est grâce à ces appels, comme le S. O. S. d'un navire en détresse, émis par les abeilles défendant une ruche, que l'ennemi se voit bientôt environné par des milliers d'aiguillons qui le mettent en fuite. Quand, par exemple, les jeunes habitantes d'une ruche sortent pour la première fois, on peut remarquer sur la planche du vol quelques abeilles immobiles, accrochées au bois, mais les ailes vibrantes et l'abdomen relevé ; elles sont trop loin du trou de vol pour faire la ventilation, mais leur organe émetteur est ouvert. Ces minuscules radiotélégraphistes semblent envoyer des messages à travers l'espace afin d'avertir leurs sœurs en train de butiner au loin ; la ruche resterait donc en communication avec les absentes par cette admirable faculté ; c'est ainsi qu'elle les guiderait au retour, comme aussi lorsque la reine, sortie pour le vol nuptial, disparaît très loin, très haut dans le ciel, les postes émetteurs de la ruche en

émoi indiquent à la précieuse mariée la meilleure voie pour son prompt retour.

Réd. — Nous insérons volontiers cet article, tiré de *Le petit ami des animaux*, Neuchâtel, 3, puisque cela nous procure l'occasion de recommander à nouveau le magnifique ouvrage du D^r Leuenberger : *Les abeilles*. Voir notre liste des ouvrages à prix réduits.

CONCOURS DE RUCHERS ¹

Règlement et échelle de pointage.

ARRÊTE :

Article premier. — Suivant décision prise par l'assemblée des délégués du 25 février 1928, à Lausanne, la Société romande d'apiculture, conformément à ses statuts (chiffre VII art. 34 et suivants) continuera, dès 1929, les concours de ruchers dans les diverses régions qui la composent.

Art. 2. — Ces concours ont pour but le développement rationnel et l'encouragement de l'apiculture.

Art. 3. — La société met annuellement à la disposition du jury une certaine somme pour être employée à récompenser les concurrents. Ces récompenses consistent en médailles, diplômes, mentions ou primes en espèces.

Art. 4. — Le concours est facultatif, chaque apiculteur, membre de la Romande depuis un an et possédant au moins 5 ruches, pourra s'inscrire. Cette inscription est gratuite, elle devra parvenir au président de la Section assez tôt pour que celui-ci puisse envoyer au président de la Romande, avant le premier mars, la liste des inscriptions.

Art. 5. — Le territoire de la Romande est divisé en 10 circonscriptions ou groupements de Sections. L'assemblée annuelle des présidents est chargée de faire désigner par sort le groupement soumis au jury pour l'année suivante.

Art. 6. — Le jury est nommé comme suit : Le président, un second membre et un remplaçant par le comité de la Romande ; ils resteront en fonction si possible pendant toute la durée du concours. Le troisième membre est nommé par la ou les sections visitées ensuite

¹ (*Réd.*) Sur demande qui nous a été faite, nous insérons ce règlement, suivi de l'échelle de pointage. *Prière de conserver.*

d'entente entre elles, ce dernier membre du jury est rétribué par les sections intéressées.

Art. 7. — Un règlement d'application règlera toutes les questions de détail.

Art. 8. — Les cas de recours contre les décisions du jury sont tranchées sans appel par le comité de la Romande.

Division en circonscriptions de Sections.

- 1^o Genève, Nyon, Côte vaudoise et Bière.
- 2^o Lausanne, Morges, Cossonay, Orbe.
- 3^o Gros de Vaud, Menthue, Lucens, Moudon, Jorat et Haute Broye.
- 4^o Les Alpes, Pays d'Enhaut, Gruyère, L'Abeille.
- 5^o Payerne, Avenches, Basse-Broye, Fribourgeoise.
- 6^o Grandson, Béroche, Côte neuchâteloise, Val-de-Ruz.
- 7^o Val-de-Travers, Montagnes neuchâteloises, Franches-Montagnes.
- 8^o Jura nord, Erguel-Prévôté, Pied du Chasseral.
- 9^o Valais, rive droite.
- 10^o Valais, rive gauche.

RÈGLEMENT D'APPLICATION

Directives au jury.

- 1^o Le jury du concours de ruchers fonctionne étant au complet. Chaque membre doit établir un pointage selon l'échelle admise. La note moyenne est déterminée par l'ensemble du pointage divisé par 3.
- 2^o Le jury devra consacrer le temps nécessaire à chaque visite, donner à l'apiculteur qui présente son rucher tous les conseils et directions qu'il jugera utiles.
Sans faire de critique proprement dite, il devra faire part au visité de toutes les remarques permises qui lui auront été suggérées par l'examen du rucher.
- 3^o Dans son appréciation, le jury tiendra compte de l'état sanitaire du rucher, de sa disposition et de son entretien ; il devra vouer toute son attention à la construction des ruches, tous les

systemes sont admis pour un concours à condition que les ruches soient construites avec le respect des dimensions standardisées.

- 4° Ne sera pas primé le rucher dans lequel le jury aura constaté d'une façon précise des maladies contagieuses, et tout spécialement la loque.
- 5° La comptabilité demandée est le système Laur. Elle n'est pas imposée, le jury pourra tenir compte de toutes celles qui seront présentées d'une façon rationnelle, tenues depuis quelques années, et qui donnent un résultat pratique contrôlable de l'exploitation, mais il devra faire abstraction de toute comptabilité fantaisiste ou qui serait établie pour la circonstance.
- 6° Il est de toute importance que le jury fasse travailler en sa présence l'apiculteur inspecté.
- 7° Le président du jury fixe l'époque de l'inspection, il devra tenir compte de la situation des sections en cause. Autant que possible devra se faire avant la pose des hausses.
- 8° Le jury déposera pour le premier novembre un double de son rapport au président de la Romande. Ce rapport sera publié dans le *Bulletin*, mais sur demande, lecture pourra en être faite à l'assemblée des délégués.

Ce règlement paraîtra dans le *Bulletin*. En outre un exemplaire sera envoyé, sur demande faite au président de section, à ceux qui désirent concourir.

Les ruchers sont divisés en 3 catégories :

- 1^{re} catégorie plus de 21 colonies.
- 2^{me} catégorie de 11 à 21 colonies.
- 3^{me} catégorie de 5 à 10 colonies.

Le barème des prix est le suivant :

- de 91 à 100 points diplôme de médaille d'or
- de 81 à 90 points de médaille d'argent
- de 71 à 80 points de médaille de bronze
- de 61 à 70 points mention.

Echelle de pointage :

1. Aspect général et situation (ou position)	6
2. Habitations (état extérieur, entretien)	6
3. Habitations (construction, mesures exactes)	6
4. Populations	10
5. Reines (beauté, âge, marquage)	5
6. Bâtisses	10
7. Ponte et couvain	10
8. Disposition et quantité des provisions	4
9. Etat intérieur, propreté	10
10. Outillage et matériel de l'exploitation	6
11. Annotations concernant les colonies	5
12. Comptabilité	7
13. Connaissances théoriques et pratiques de l'apiculture . .	10
14. Elevage	5
	<hr/>
	Total 100

CONCOURS DE RUCHERS EN 1930

Rapport du jury.

Ce sont les Sections de Payerne, Avenches, Basse-Broye et Fribourgeoise, qui furent tirées au sort pour être visitées en 1930 par un jury de trois membres, composé de MM. Mayor, président, Courvoisier, tous deux désignés par la Romande et de M. Savary, président de la Section de la Basse-Broye, représentant les Sections concurrentes.

Les concurrents se répartissent dans un rayon très étendu et les visites durent deux périodes de trois jours, soit les 9, 10, 11, 16, 17, 18 juillet, interrompues par quatre jours de grande pluie. N'eût été la brave Sophie (c'est le nom de... l'auto) de M. le président, on se demande quel laps de temps il aurait été nécessaire au jury pour parcourir les 400 km. enregistrés.

23 apiculteurs s'étaient inscrits pour le concours. L'un d'eux

s'étant désisté au dernier moment, c'est 22 exploitations que le jury eut à visiter, se répartissant comme suit :

Section de Payerne	1	apiculteur avec	31	colonies
Section d'Avenches	3	»	»	57
Section Basse-Broye	8	»	»	142
Section Fribourgeoise	10	»	»	263
Total : 22 apiculteurs présentant :				493 colonies

se décomposant comme suit quant au système de ruches : 289 Dadant, 125 Burki, 29 Corthésy, 12 Maeder-Perrin, 2 Layens, 2 Blatter Cornu et 24 paille.

Conformément au règlement, les concourants sont répartis en trois catégories, soit :

- Première catégorie (plus de 21 colonies) 10 inscriptions ;
- Deuxième catégorie (de 11 à 21 colonies) 8 inscriptions ;
- Troisième catégorie (de 5 à 10 colonies) 4 inscriptions.

En application de l'échelle de pointage en vigueur dès 1929 il est décerné :

Première catégorie : 1 médaille d'honneur, 3 médailles d'or, 5 d'argent, 1 de bronze.

Deuxième catégorie : 1 médaille d'or, 1 d'argent, 4 de bronze, 1 mention.

Troisième catégorie : 1 médaille d'or, 1 d'argent, 2 de bronze, 1 mention.

En dérogation au règlement, les Sections concourantes semblent préférer la visite du jury au moment de la récolte. Malheureusement, 1930 déficitaire, n'a offert au jury, quelques hausses vraiment intéressantes que dans la contrée du Gibloux et les environs de Marmand et Henniez. De plus, l'interruption du travail des experts due au mauvais temps, a fait que les visites retardées par de déplorables conditions atmosphériques, se sont faites chez plusieurs après la levée de hausses misérables. Les intéressés avisés du passage des inspecteurs à partir du 9 juillet, voudront bien leur pardonner le retard dû au temps maussade dont l'été nous a gratifiés.

Grâce au manque à peu près général de récoltes, les ruches sont trouvées plutôt faibles en population et celles ayant jeté des essaims, vierges de provisions.

Au point de vue outillage et matériel, le jury est vraiment étonné qu'il manque encore dans plusieurs exploitations, même importan-

tes, l'indispensable maturateur avec filtre. Le travail de l'épuration du miel serait bien facilité et les résultats bien supérieurs grâce à l'acquisition de cet objet.

Dans plusieurs ruchers, surtout dans la contrée visitée, plusieurs apiculteurs ont introduit dans leur apier des reines Nigra ou autres majestés dont le nom finit en « a ». Nous avons été vraiment étonnés d'entendre ces collègues nous dire que ce que ces mères introduites avaient de meilleur, c'était leur prix élevé et déclarer avoir complètement renoncé à en renouveler l'expérience. Par contre une sélection de noires, pratiquée depuis de longues années par M. Aebi, à Villarlod, paraît lui donner entière satisfaction, comme aussi à ses voisins immédiats qui profitent de son sérieux élevage et de sa longue expérience.

Les membres du jury se sentent pressés de remercier les apiculteurs chez lesquels ils ont passé, pour l'amabilité avec laquelle on les a partout accueillis, chacun se rendant compte que le travail d'inspection n'est point une sinécure et que les journées de visites sont fatigantes et très occupées.

Quelques concourants cependant auraient pu éviter bien des piqûres en excitant moins leurs abeilles, les rendant moins agressives par une manipulation plus calme et plus douce ; beaucoup oublient, le jour de la visite, que le moindre ébranlement de la ruche excite nos amies et les pousse à voir un ennemi dans toute créature s'approchant de leur demeure. Nous dirons encore, sans vouloir faire de personnalité, que certains collègues, quelque peu présomptueux, reviendraient à plus de modestie s'ils fréquentaient plus souvent les assemblées de Sections et leurs voisins ; ils apprendraient encore beaucoup de choses utiles et perdraient rapidement l'assurance qu'ils ont qu'il n'y en a point comme eux.

Le président :

A. Mayor.

Le rapporteur :

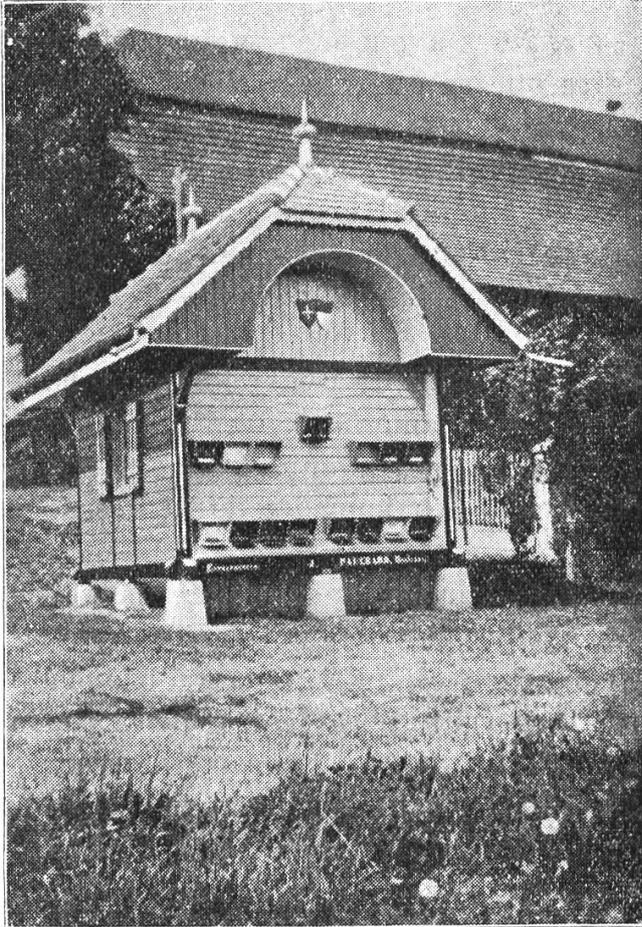
Aimé Courvoisier.

PREMIÈRE CATÉGORIE

1. *Rucher de M. Jules Jatton, à Henniez.*

Le jury a toujours un plaisir sans mélange à visiter un beau rucher présenté par un apiculteur ne cherchant pas à faire étalage de ses connaissances apicoles, si grandes soient-elles. C'est le cas de M. Jatton. Ce superbe rucher, bien au large, dans un magnifique ver-

ger, est composé de 39 D.-T. dont 23 en plein air et 16 en un spacieux pavillon construit en 1919. Le bon état d'entretien fait bien augurer de l'intérieur des ruches où l'on peut admirer de superbes colonies sur des constructions laissant peu à désirer. Provisions abondantes pour l'année, bien que le propriétaire devant accomplir son service militaire, ait supprimé le nourrissage du printemps, en évitation d'essaims durant son absence. Pas encore extraites, le jury peut admirer, fait rare cette année, de magnifiques hausses pleines d'un miel superbe dans des cadres très élargis qui ont permis aux abeilles d'édifier des constructions reliant la hausse aux cadres du corps de ruches. Les sacs, comme couvertures pourraient être avantageusement remplacés par des matelas.



Rucher de M. JATON, à Breilles.

Matériel composé de l'extracteur, maturateur, petit outillage divers, ruche sur bascule, etc.

Chaque ruche a son carnet d'annotations complété par un cahier d'observations générales. La comptabilité annotée dans l'Agenda est relevée dans un cahier. Ruchettes d'élevages peuplées de superbes nuclei de réserve.

M. Jaton sait faire profiter les apiculteurs voisins de sa science ; car plusieurs collègues des environs nous ont déclaré devoir leurs succès à ses judicieux conseils.

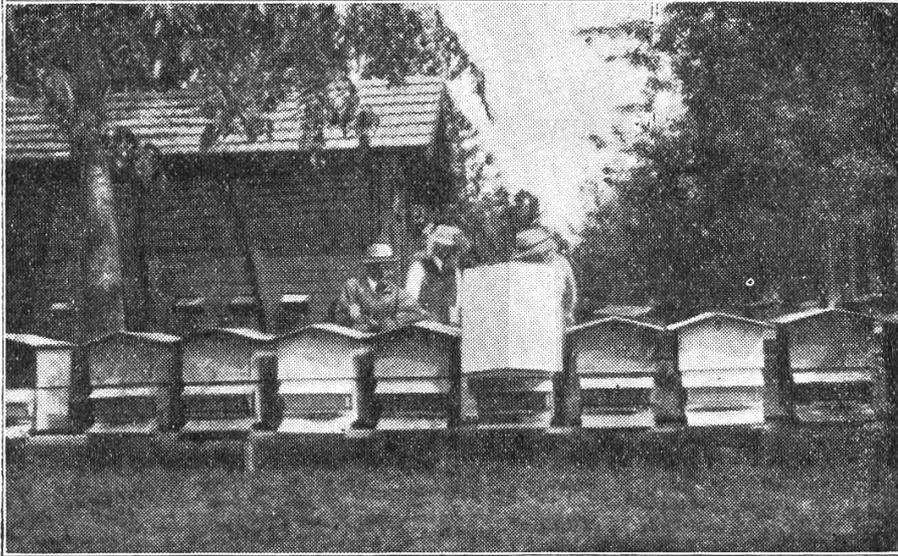
Le jury lui décerne les points suivants :

6, 6, 5, 10, 5, 9, 9, 4, 9, 5, 5, 6, 10, 5. — Total : 94 points.

Médaille d'honneur de la Fédération des Sociétés d'agriculture de la Suisse romande. Première catégorie.

2. *Rucher de M. Jules Spahr, à St-Aubin.*

C'est avec une modestie appréciée par le jury que M. Spahr présente son beau rucher composé de 31 colonies D.-B., dont 12 sont en ce moment en estivage sur les pentes du Chasseral.



Rucher de M. SPAHR, à St-Aubin (Fribourg).

Un superbe pavillon construit dernièrement pouvant abriter 16 ruches à deux étages; sert de local d'extraction et renferme une spacieuse armoire pouvant contenir 600 cadres. Cette exploitation bien conduite et soignée possède ses annotations, avec âge de la reine, mention de l'essaimage sur des fiches de carton fixées dans le cha-



Rucher de M. SPAHR, à Cudrefin.

piteau. Les cadres portent la date de leur introduction ce qui facilite la recherche des plus vieux à retirer. Deux ruches, rendues orphelines fourniront les reines de remplacement et de réserve nécessaires à l'apier.

Outillage et matériel au complet, y compris bascule de pesage et un certain nombre de ruchettes d'élevage non occupées en ce moment. Comptabilité par recettes et dépenses, très bien tenue depuis 1915. L'apiculteur nous paraît en pleine possession de ses moyens et travaille avec calme et une aisance complète.

Notes accordées :

6, 5, 6, 9, 4, 9, 9, 4, 9, 6, 5, 7, 10, 5. — Total : 94 points.

Médaille d'or et fr. 20.—.

(A suivre.)

ECHOS DE PARTOUT

Le miel et les cigarettes.

D'après l'*American Bee Journal*, une manufacture américaine de cigarettes a employé l'année dernière plusieurs wagons de miel pour la fabrication de ses produits. M. Dadant pense que c'est par suite de l'emploi du miel que certaines cigarettes irritent moins la gorge que les autres. Recommandé à l'attention de nos fabricants.

Double fécondation des reines.

Selon M. Roland Jordan, il arriverait assez fréquemment qu'une reine soit fécondée par deux mâles différents. Le second accouplement aurait lieu lorsque le premier s'est trouvé insuffisant. A l'appui de cette opinion, il rapporte dans *Der Deutsche Imker* des observations portant sur quatre cas. Il a vu des reines, munies du signe de la fécondation, pondre pendant un certain temps, puis cesser et enfin recommencer. De plus, les abeilles du *second lit* n'étaient pas de la même couleur que celles issues du premier mariage. Les observations paraissent exactes ; mais la conclusion ?

M. Jordan pense que le second vol nuptial ne peut avoir lieu que pendant la jeunesse des reines. Les vieilles majestés, dont la spermatèque est épuisée n'ont plus le désir de convoler en justes noces.

Vente du miel.

Nous ne sommes pas les seuls à souffrir de la mévente du miel, la plupart des journaux apicoles sont remplis de plaintes à ce sujet. Partout les apiculteurs ont recours au remède à la mode : protection de l'Etat au moyen de droits de douane et autres mesures contre les miels étrangers. Mais est-ce bien un remède ? et si oui, est-ce bien le meilleur ? Quelques-uns cherchent ailleurs une amélioration de la situation. Nos amis neuchâtelois voudraient la vente organisée exclusivement par une centrale ou par des centrales ; d'autres pensent que la vente n'est pas affaire des producteurs, et préconisent la distribution par l'entremise du commerce. Dans l'*A. B. J.* de mars, M. Dandant écrit que le meilleur moyen est encore la vente directe du producteur au consommateur. Qui a raison ?

L'abeille abkhasienne.

L'Abkhasie est une petite république soviétique occupant, au nord de la Géorgie, une bande étroite de territoire entre la mer Noire et l'arête principale du Caucase. Les bords de la mer ont un climat subtropical, avec une chaleur étouffante pendant l'été, tandis que le thermomètre descend souvent à 20° C. au-dessous de zéro sur les pentes de la montagne.

Le pays abonde en abeilles, mais l'apiculture est très primitive ; elle se résume en deux opérations, recueillir les essaims et récolter le miel. Les ruches sont des troncs d'arbre sciés dans le sens de la longueur, puis creusés comme une auge et posés sur une planche ; quelques-unes sont des caisses grossières. Ces ruches sont abritées d'un morceau d'écorce, mais elles ne reçoivent aucune protection pendant l'hiver. Elles sont généralement criblées de fentes et de trous que les abeilles ne parviennent pas toujours à boucher, la propolis leur manquant pour cela. On comprend qu'avec un tel régime la mortalité soit énorme, et que seules les colonies bien décidées à vivre puissent résister.

Cette cruelle sélection naturelle a, paraît-il, produit une race ayant des qualités exceptionnelles : activité, endurance, vigueur. Elles vont à la récolte par des chaleurs insupportables aussi bien que par une température de 5 à 7 degrés. Elles butinent déjà avant le lever du soleil, à tel point que M. Mosolevsky, à qui nous empruntons ces détails, écrit dans l'*American Bee Journal* qu'il lui a été impossible de déterminer le moment où elles commencent à travailler ; si tôt qu'il se soit levé, il les a trouvées à l'œuvre, et il se demande si elles ne travaillent pas pendant toute la nuit. Par surcroît, elles seraient

d'une douceur remarquable ; les vaches, les veaux et les chevaux paissent entre les rangées de ruches sans jamais être piqués.

On sait que nous ne sommes pas partisans des abeilles étrangères ; cependant si la moitié de ce qui précède était vrai, il serait intéressant de faire un essai avec l'Abkhasienne. Qu'en pensent MM. Heyraud et Pahud ?

J. Magnenat.

LES SUCRES DE NOURRISEMENT

Pour chacun, il se pose souvent certains problèmes difficiles à résoudre et alors pour avoir une bonne solution, il est bon d'avoir l'avis d'autres personnes. J'aimerais poser la question du nourrissage au sucre ordinaire ou au sucre de fruits, lequel est le plus avantageux ? Veuillez me permettre de dire un peu mes expériences ; je crois le sucre de fruits très bon et peut-être meilleur, on nous le dit et l'explique, et ce sont je crois des personnes dignes de foi. Il est certainement plus facile et prêt à être employé, mais pour la question de prix, l'avantage reste en faveur du bon sucre ordinaire. Ce que j'aimerais savoir, bien en détail, c'est ce qu'est le sucre de fruits. On disait autrefois du sucre de pommes, prunes, etc., mais si je suis bien renseigné, il n'en est rien, le sucre ainsi nommé n'est que du sucre ordinaire ayant subi certaines transformations chimiques, très simples, je pense alors que le sucre de fruits liquide contient une grande quantité d'eau, ce qui fera avec son prix déjà plus élevé un sucre beaucoup plus cher que le sucre ordinaire. Je suppose alors qu'ainsi le sucre ordinaire compté à 35 fr. les 100 kg., le sucre de fruits, si l'eau était déduite, reviendrait de 50 à 60 fr. Il serait bon là-dessus d'avoir l'avis de personnes bien renseignées, et surtout de personnes n'étant pas intéressées¹ à la vente de ce sucre. Ce qui est regrettable aussi, c'est que ce produit soit encore sans concurrence, c'est-à-dire fourni par une seule maison. Une chose difficile à établir ainsi est de savoir la différence qui résultera d'une ruche nourrie à l'un ou à l'autre de ces sucres ; nous avons tous vu de deux ruches paraissant bien les mêmes, reines, population, vivres, etc.,

¹ *Réd.* — Nous ne croyons pas qu'aucun de ceux qui ont préconisé le sucre de fruits ait été *intéressé* à la vente de ce produit. Ne faisons pas de supputations gratuites.

l'une donner une bonne récolte et l'autre moins, de sorte qu'étant nourries différemment, nous aurions pu penser que là était la cause. J'ai bientôt quarante années d'expériences et j'ai eu pour maître un octogénaire, à présent, qui soigne encore quarante ruches, nous avons toujours nourri au sucre ordinaire et nous en sommes toujours vraiment bien trouvés, sauf quand le nourrissage a été fait trop tard. Pour le travail que cela donne aux abeilles, je ne suis pas persuadé que cela leur gêne plus qu'à nous de faire la digestion de notre nourriture. Voilà un peu mes pensées, mais je ne veux pas les donner comme seules bonnes, j'aimerais que plusieurs expriment leurs idées, expériences, afin qu'il sorte de là un peu de lumière, c'est un sujet qui a besoin d'être éclairci et je demande alors aux personnes capables de nous renseigner là-dessus.

Un vieil apiculteur.

COMMENT JE SOIGNE MON RUCHER

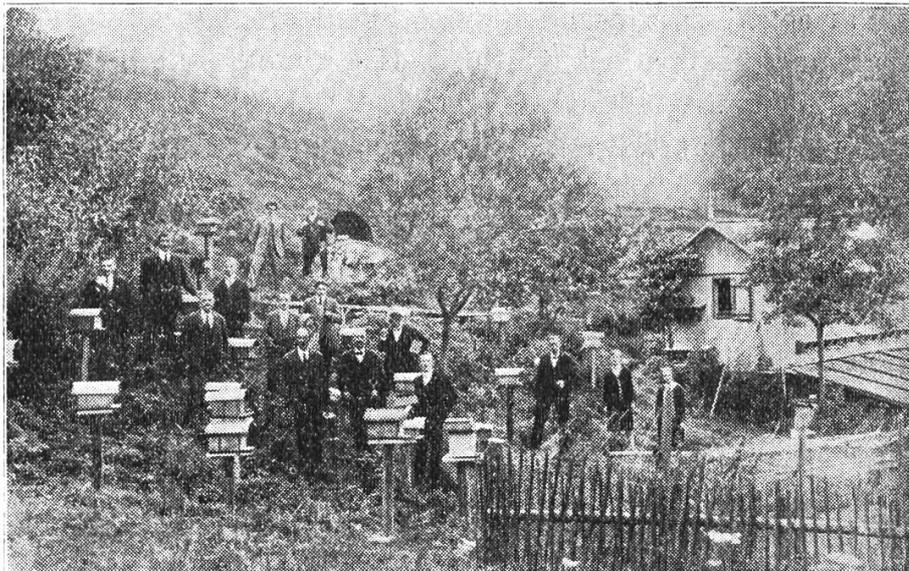
Lorsque tout s'éveille dans la nature, que nous reviennent les beaux jours, que tout doucement monte la sève dans les branches et fait gonfler les bourgeons ; nos abeilles s'éveillent aussi et font leur première sortie. Dans notre contrée de plaine, cette période arrive vers la fin de février ou voir en mars. Si le temps est au beau je ne puis m'empêcher de stimuler l'élevage du couvain en donnant à mes abeilles un peu de bon sirop. Non pas du sirop fait avec du sucre et de l'eau mais avec le meilleur miel que j'ai récolté. Je fais volontiers le sacrifice d'un bidon. Je le chauffe au bain-marie dans une eau à cinquante degrés approximativement et y ajoute à peu près son poids d'eau. J'en donne, durant trois ou quatre jours consécutifs, quatre à cinq décis par ruche. Cela ne doit être fait que par le beau temps. Il serait inutile de donner ce stimulant si nos abeilles ne pouvaient aller à la récolte du pollen. Il serait sans effet. Il faut remarquer que bien souvent nos majestés n'attendent pas toujours notre stimulant pour pondre leurs œufs ; mais toutes ne sont pas si pressées. Petit à petit je continue ce nourrissage mais en ne donnant plus que de bonne eau fraîche, à raison de deux à trois décis tous les deux jours, puis trois, puis quatre, suivant la consommation de la ruche¹.

¹ Ceci épargne à nos abeilles bien des courses mortelles.

Voici la floraison des saules-marsault ; visite générale, nettoyage, taille des ruches. Qu'entend-on par taille des ruches ? Les anciens retournaient leurs capots et enlevaient une partie des rayons les plus vieux, ce qui consiste dans nos ruches à cadres mobiles à enlever tout simplement les rayons inoccupés. Quitte à resserrer la colonie au moyen de partitions et garnir l'espace vide par des coussins ou des paillassons afin d'économiser la chaleur. A ce moment-là pour peu que l'on ait des jeunes reines, les colonies sont déjà très actives, le couvain augmente très rapidement et les provisions fondent comme neige au soleil. Il s'agit de veiller au grain. Il faudra déjà repérer quelle ruche servira à l'élevage des reines à fournir des essaims, et quelle autre sera exclusivement destinée à produire du miel. Pour cela je coupe un petit triangle de trois centimètres de côté à la base, à droite et à gauche, dans les angles des rayons de couvain. Ceci sert de thermomètre de la fièvre de l'essaimage. Plus tard lors de la floraison des arbres fruitiers, si nos abeilles bâtissent des cellules à mâles dans ces angles découpés, que dame majesté s'empresse d'y déposer ses œufs, vous pouvez être sûr que votre ruche essaïmera. Si votre colonie bâtit dans ces angles de rayons découpés des cellules à mâles et que les abeilles viennent y déposer du miel, c'est que la récolte en a été arrêtée quelque temps et la fièvre de l'essaimage en est coupée momentanément. Par contre, une jeune reine, si elle est de bonne race, ne doit pas essaimer ; les ouvrières s'empresseront de construire des cellules d'ouvrière. Celle-là, il n'y a pas de risque qu'elle essaïme. A moins que vous ne soyez en retard pour y placer la hausse, ou que vous laissiez votre ruche plus tard avec une hausse pleine et une chambre à couvain avec la ponte barrée par les provisions¹. Maintenant nous voici fixés. Nous savons quelles ruches voudront essaimer et quelles autres n'en voudront pas. Aussi serait-il bien inutile de vouloir faire élever des reines à des colonies qui n'en ont pas l'intention. Votre élevage serait inévitablement raté d'avance. Un élevage de reine qui ne me donne que trois à cinq cellules est pour moi un élevage manqué. J'en veux douze, quinze, voir vingt à trente. Pour les ruches qui veulent essaimer, à quoi bon les en empêcher. Ne vaudrait-il pas mieux favoriser celui-ci et le provoquer au plus tôt afin d'en finir au plus vite, au lieu de vouloir l'empêcher et n'arriver qu'à des résultats nuls. Combien se sont acharnés à détruire des cellules à reines pour empêcher cet essaimage et qui après avoir sué et tempêté contre ces « tonnerre de bêtes » qui essaïment malgré tout,

¹ Toutefois ceci n'est pas une règle absolument fixe.

bon gré malgré. En ai-je détruit des cellules ? Me suis-je fait larder l'épiderme pour l'empêcher ? Résultat nul. Tôt ou tard elles essaient tout de même. Il suffit d'oublier une cellule le long d'un montant de cadre ou dans un recoin quelconque. Aussi, au lieu d'entraver les ruches qui veulent essaimer, je me propose de provoquer cet essaimage au plus tôt au printemps, quitte à le limiter au strict minimum. Voici comment j'ai l'intention de faire à la saison prochaine. J'ouvre à ce sujet la critique dans le journal.



Rucher de M. V. CHATTON, à Romont.
Au 1^{er} plan, ruchettes de fécondation.

Je logerai tout simplement l'essaim primaire à la place de la souche. En faisant ainsi toutes les butineuses viennent renforcer l'essaim. Je le mettrai sur feuilles gaufrées afin d'avoir une chambre à couvain neuve. Je le nourrirai pour le faire bâtir (un demi-litre chaque soir pendant huit à dix jours suffit amplement). Au bout de ce temps je le renforcerai avec deux, trois ou même quatre rayons de couvain avec les abeilles qu'ils portent, mais sans reine, cela va sans dire. Ceux-ci seront prélevés à la souche. Au bout de peu de temps il sera assez fort pour recevoir une hausse. Si la saison n'est pas trop mauvaise il pourra donner une jolie récolte. Mais à chaque médaille son revers. Nous nous trouverons à l'automne avec une colonie qui aura une vieille reine, si elle ne l'a renouvelée elle-même durant le courant de l'été. Voilà l'occasion toute trouvée de doubler votre colonie. Je vous en avais parlé dans un article il y a déjà deux ans. Mais au lieu de faire cette opération au printemps, faisons-la dans le courant

d'août, lors de la mise en hivernage. Cela diminuera le nombre des ruches à nourrir pour l'hiver et les frais de nourrissage par conséquent. Pour moi, l'essaimage a été une plaie ces dernières années à tel point, que la récolte en a été anéantie. Pardonnez-moi si je m'étends un peu longuement sur ce sujet.

Quant à la souche il faut la visiter sitôt la sortie de l'essaim. S'il s'agit d'une bonne colonie, j'emploierai toutes les cellules dès qu'elles seront mûres. J'en fais de petits essaims que je loge dans des ruchettes d'élevage telles que les emploient nos collègues de la Suisse allemande. Par contre si la ruche-mère est médiocre, les cellules en seront impitoyablement détruites, quitte à lui rendre une cellule ou une reine de bonne race. Il m'est arrivé de gâter complètement mon rucher et presque anéantir ma récolte en gardant des reines d'ascendance médiocre ainsi que des essaims trouvés dont j'ignorais la provenance. Toutes les reines de ces colonies doivent être impitoyablement changées le plus tôt possible.

Passons plus loin, je vous fais grâce de la pose des hausses et la formation des nuclei. Vous connaissez cela mieux que moi.

Entre tous les essaims, ceux que je préfère sont les essaims que l'on brosse. Ils donnent beaucoup de travail ; mais ils ont l'avantage de renouveler la reine et la chambre à couvain à la fois. Dans une ruche je prélève des abeilles dans la chambre à couvain (cela va sans dire sans reine) dans une autre celles de la hausse. Jusqu'à ce que j'en aie deux à trois livres approximativement. Elles doivent toutes être préalablement gorgées, afin de ne pas avoir de bataille. Pour être sûr de ne pas enlever la reine en brossant les abeilles il faut préalablement la chercher et l'enlever avec le rayon où elle se trouve, quitte à la rendre sitôt le travail fini. Les abeilles sont mises en cave deux à trois jours dans des caisses préparées pour cela, c'est-à-dire qu'elles doivent avoir à la base des trous de dix centimètres de côté, fermés par du treillis, de sorte que les abeilles puissent avoir de l'air en suffisance sans pouvoir s'échapper. Celles-ci seront convenablement nourries. Le lendemain soir après avoir brossé les abeilles, je vais à ma caisse, je la frappe par terre assez fort pour en faire tomber toutes les abeilles au fond. J'ouvre, j'y jette lestement la reine seule, sans l'avoir touchée des doigts. Refermez immédiatement votre caisse, vous pouvez être sûr que votre reine a été acceptée séance tenante sans combat. Le lendemain vous pouvez loger votre essaim en ruche sur feuilles gaufrées, et nourrir chaque soir jusqu'à approvisionnement complet. Surtout n'allez pas croire qu'il y aurait avantage à loger votre essaim sur rayon bâti. Ce serait en pure perte pour vous. Il est naturel que l'essaim bâtisse son nid.

Il arrive très souvent qu'après avoir acheté une reine à un haut prix on n'arrive pas à l'introduire convenablement dans une colonie. Si elle n'est pas détruite elle est très souvent pelotonnée ou estropiée. Pour moi, je n'emploie que le moyen cité plus haut pour placer mes reines.

Parmi les colonies qui n'essaient pas il en est de médiocres qui ne donnent que peu de miel, soit que la reine soit âgée ou pour une cause inconnue. J'en consacre volontiers une ou deux pour renforcer les essaims artificiels. C'est-à-dire que l'essaim est logé en ruche le soir et il prendra tout simplement la place de la ruche médiocre¹. Il m'est arrivé de renforcer ainsi quatre à cinq essaims dans le courant du même été avec une seule colonie, soit un tous les dix à quinze jours. Et pour terminer la saison apicole, c'est la ruche médiocre elle-même qui subissait le sort de l'essaim. C'est-à-dire que je la réduisais à l'état d'essaim telle que je vous l'ai décrit plus haut. J'engorge les abeilles le soir avant l'opération avec un litre de sirop de miel. Je cherche la reine de cette ruche et la détruis. Le lendemain je retourne à ma ruche, j'en fais tomber les abeilles au fond en frappant sur les rayons d'une main en les tenant de l'autre. Pour cela il faut les asperger avec de l'eau fraîche au moyen d'un fin pulvérisateur. Jetez une reine seule parmi vos abeilles. Introduisez des feuilles gaufrées juste ce que les abeilles peuvent couvrir et nourrissez abondamment pour la mise en hivernage. Distribuez les rayons de couvain et provisions à d'autres ruches. Disposez-les de sorte que vous puissiez les ressortir de la ruche avant l'hiver. Ils vous donneront d'excellents rayons de hausses. Et voilà l'adage réalisé qui dit que pour avoir du miel il faut deux choses, jeune reine et jeune cire. J'ai traité plusieurs colonies de cette façon cette année pour leur rajeunir la chambre à couvain. Malgré la mauvaise saison elles m'ont bâti chacune cinq feuilles gaufrées. Lors de la mise en hivernage il faut avoir soin de leur rendre deux ou trois rayons de provisions que je place au centre du nid à couvain. Les abeilles hivernent mal sur de jeunes rayons qui ne sont pas tout à fait complètement bâtis.

Voilà, chers amis lecteurs, tout ce que je vous ai décrit là se passe dans un rucher fermé où le pillage est absolument impossible. Cela pourrait-il se faire dans des ruches en plein air ? *Ernest Pellet.*

¹ Quitte à placer celle-ci cinquante ou cent mètres plus loin.

DES LAMENTATIONS

L'autre jour, lors d'une assemblée, j'ai eu l'occasion d'entendre maintes jérémiades d'apiculteurs se désolant du sort de leurs abeilles, lesquelles, sollicitées par un rayon de soleil, s'en étaient allées choir dans la neige pour y mourir.

Sans doute, cela peine de voir nos pauvrettes gesticuler sur la couche froide, se recoquiller sur ce tapis blanc qui aura tantôt fait d'abrégé leur agonie.

Et, malgré ce qu'il y a de douloureux dans ce fait, je n'ai pu me rallier à leur manière de voir.

Il est admis, n'est-ce pas, comme vérité, que toute créature, sentant sa fin approcher, se sent naturellement tentée à quitter le domicile légal pour s'en aller mourir ailleurs.

Or, tout en faisant la part du lion, quoi de plus logique d'admettre, qu'étant poussées par un instinct naturel et, qui sait peut-être aussi, dans un but hygiénique de la ruche, les abeilles faibles n'abandonnent volontairement leur domicile pour aller s'ensevelir dans un beau linceul blanc ?

En tout cas, selon nous, les valides, les vigoureuses se tirent hardiment de ce piège dangereux et retournent, en bonne forme, à leur ruche respective.

Qui se trompe ici ?

Klopfenstein.

LE D^r LAUR

Nous apprenons que le D^r Laur a fêté le 27 mars son soixantième anniversaire. A toutes les félicitations qui lui ont été adressées, et à combien de raisons, nous joignons modestement les nôtres, celles de la cohorte des apiculteurs. Nous aussi nous avons une série de motifs puissants pour remercier M. le D^r Laur de sa féconde activité, du dévouement absolu qu'il a donné à la cause agricole suisse. Ses mérites comme sa science et son travail sont reconnus bien au delà de nos frontières et heureusement chez nous aussi.

Nous souhaitons vivevent au jubilaire de nombreuses années encore pendant lesquelles il continuera à faire bénéficier l'agriculture de son expérience, de ses inlassables recherches et du cœur généreux qu'il a toujours mis dans ses actes comme dans ses discours.

Nous ne saurions ici dire tout ce que nous lui devons, mais de tout cœur, au nom des apiculteurs suisses, nous disons :

Vive le D^r Laur.

Pr le Comité de la Romande :

Schumacher.

NOUVELLES DES SECTIONS

Les Concours de la Fédération vaudoise.

A l'assemblée du 1^{er} mars, les délégués ont entendu le rapport du président. Après une courte discussion, ils en ont ratifié les différents sujets, en particulier celui des *concours*. Vu la faible participation, le petit nombre de projets présentés (il faut accuser de cela la déplorable année 1930), il a été décidé de proroger le délai de clôture. Cependant, le vœu a été émis que quelque chose de positif soit déjà présenté à l'assemblée générale de 1931, à *Payerne*. Le comité adresse donc un nouveau et pressant appel à MM. les constructeurs, inventeurs, chercheurs, etc., les invitant à s'intéresser aux deux concours et à adresser leurs modèles sans trop tarder. Voici, pour les initier et les guider, quelques idées générales. Si elles ne suffisent pas, le président sous-signé est prêt à les compléter, sur demande, par d'autres renseignements plus détaillés. Que ceux que la question intéresse ne se gênent pas. On ne demande même qu'à en donner.

Etagère d'exposition et de vente à l'usage des petites épiceries.

Les premiers modèles parvenus prouvent qu'on peut la concevoir de bien des manières suivant le but qu'on se propose. Les uns la destinent à l'étalage dans la vitrine même. Ils lui donnent alors des dimensions assez imposantes, car il faut une certaine masse pour attirer l'œil du passant. Les autres, et ce sont les plus nombreux, fixent sa place à *l'intérieur*, sur le comptoir même ou contre une paroi. Ses dimensions sont alors plus restreintes. Quelqu'un a même envisagé une petite vitrine à placer au bord du chemin, devant la maison de l'apiculteur, devant son chalet plutôt, car ce modèle conviendrait particulièrement bien à une station estivale de montagne.

Nous pensons que le modèle pour *l'intérieur* mérite surtout de retenir l'attention. C'est celui qui se prête le mieux à un modèle général et qui est susceptible de rendre le plus de services à l'apiculture en augmentant la consommation du miel, en la rendant régulière, qui marquera en permanence la place du miel dans l'épicerie, mettra notre produit en tout temps sous les yeux du public.

Sa contenance sera de 10 à 12 kilos. Ses dimensions devront s'inspirer de celles des bocaux futurs de la Romande, soit : bocal de $\frac{1}{1}$, hauteur 145 mm., diamètre 93 mm. ; bocal de $\frac{1}{2}$, hauteur 115 mm. et diamètre 75 mm. Ses rayons peuvent être disposés en gradins ou verticalement superposés, si l'on pense la fixer à une paroi. Trois rayons sont suffisants. Une petite place sera prévue pour une légende.

Tout en étant jolie et coquette, cette étagère ne devrait pas revenir trop cher. L'apiculteur en ferait lui-même l'acquisition, l'offrirait ensuite à l'épicier de son choix, s'entendrait avec lui au sujet des prix et se chargerait ensuite de la pourvoir de bocaux propres munis de la marque de la Romande avec la bande de garantie. C'est aux apiculteurs eux-mêmes à organiser la vente au détail et à initier les commerçants. L'épicerie est le seul moyen d'atteindre un certain public.

La ruche pastorale.

Trois modèles très intéressants sont présentés. D'autres sont annoncés. Le problème n'est pas si facile à résoudre qu'il en a l'air au premier abord. Il s'agit de fabriquer une ruche qui se rapproche autant que possible des modèles courants et commerciaux, solide et

légère, aussi peu encombrante que possible ; de réduire au strict minimum les embarras occasionnés par le chapiteau ; prête au transport après quelques opérations simples et sûres ; de lui réserver une aération suffisante, etc. Voir aussi agenda apicole romand de 1931.

Ed. FANKHAUSER.

* * *

Section Ajoie et Clos du Doubs

Assemblée générale le dimanche 15 mars à 14 heures, Hôtel des Deux-Clefs, Porrentruy.

Présidence: M. Fleury, président de la section. Septante-deux membres sont présents.

Le président, en ouvrant la séance, se plaît à constater la nombreuse affluence et lui souhaite une cordiale bienvenue. Trois nouveaux membres sont reçus à l'unanimité, ce qui porte l'effectif de la section à 135 membres.

Rapport du comité. — Le président nous montre la lutte intense de notre section contre l'acariose, cette maladie sournoise qui, si l'on n'y voue une lutte sans merci, décimera nos ruchers d'Ajoie. Exactement 179 cas d'acariose ont été identifiés par l'Institut du Liebefeld, et ce, dans 22 communes. Le prélèvement d'échantillons continuera ce printemps, à commencer par les huit communes non encore visitées. Que nos amis de ces localités prennent donc patience : tout sera fait et bien fait. La Société coopérative d'Ajoie nous alloue une somme de fr. 100 pour lutter contre l'acariose. Grand merci pour ce geste magnifique ! Sur proposition du président, le bureau est chargé d'envoyer les chaleureux remerciements de l'assemblée à ladite Coopérative. Une autre requête envoyée à la Fédération jurassienne d'apiculture dont notre section est membre n'a pas eu le même résultat.

Il est fait allusion au malencontreux article paru dans le *Bulletin* de mars, pages 112 et 113. Une voix dit: Renvoyons les 30 francs ; une autre voix : Sortons de la Jurassienne et soignons nos affaires nous-mêmes ! L'assemblée devient houleuse. Le président réussit à ramener le calme et, après une discussion serrée à laquelle prennent part de nombreux collègues, le comité est chargé de s'enquérir auprès de la Rédaction du *Bulletin* afin de savoir quel est l'auteur de l'article en question. Il est aussi décidé de demander à la Jurassienne de revenir sur sa décision et de voir les besoins pressants de notre section.

Le comité poursuivra partout toute discussion et tout débat utiles ; il rendra compte de ses pourparlers à la prochaine assemblée générale. La section apprend avec stupéfaction qu'aucune réponse écrite n'a été faite au comité, réponse relative à notre demande d'admission dans la Jurassienne.

Des réunions de groupes sont décidées. Elles seront définitivement mises au point à la prochaine assemblée de la section qui aura lieu à Courgenay le 3 mai prochain.

Achat de sucre et sirop de fruits. — La Coopérative d'Ajoie nous présente deux échantillons de sucre : 1^{er}, sucre cristallin fin 1^{er} choix blanc à 31 fr. les 100 kg. franco domicile ; 2^{me}, sucre non bleuté à 30 fr. 50 les 100 kg. franco domicile (s'entend dans toutes les localités du district sillonnées par les camions de la Coopérative). Pour Saint-Ursanne et Clos du Doubs franco gare St-Ursanne, paiement à 30 jours net. C'est, à notre avis, le sucre le meilleur marché qui ait jamais été mis sur le marché en Suisse.

Il sera demandé à la Coopérative de bien vouloir prendre en stock le sirop de fruits Hostettler de Berne, ainsi qu'un dépôt de feuilles

gaufrées ; nos membres auraient la possibilité de se ravitailler ainsi en feuilles gaufrées sans autre frais.

Conseils aux débutants. — Enfin arrive la discussion pratique. Des questions très intéressantes sont posées. Réponses et conseils sont aimablement donnés par MM. Amstutz de Porrentruy, Meyer de Pleujouse et Gigon, inspecteur des abeilles.

M. Broquet demande la projection du film apicole de M. le Dr Perret. Le président répond qu'il n'est encore pas terminé, mais qu'aussitôt prêt, il se fera un devoir d'avoir recours à un moyen aussi intéressant et aussi puissant pour instruire jeunes et vieux apiculteurs.

Les comptes sont vérifiés séance tenante et acceptés à l'unanimité avec remerciements au caissier.

Notre caisse n'est pas riche et la lutte contre l'acariose la secouera encore fortement. Faudra-t-il prélever une cotisation extraordinaire et payer encore 20 cts. par ruche à la riche caisse de la loque?

Soyons optimistes et espérons que, comme dans la chanson, tout s'arrangera pour le plus grand bien de l'apiculture jurassienne. Notre grand Stockmar disait, il y a juste un siècle :

Unissez-vous, fils de la Rauracie
Et donnez-vous la main.

Et que tous nos membres n'oublent pas que le dimanche 3 mai aura lieu à Courgenay la prochaine assemblée générale de la section. Réservez ce jour-là, s. v. p.

Le secrétaire-caissier : TARDY Clément.

* * *

Erguel-Prévôté.

Son assemblée du 8 mars, à Sonceboz, s'est trouvée devant un programme chargé puisqu'il portait 14 tranctanda. Néanmoins on en est venu à bout. Vingt-deux membres, la plupart pour une cause majeure, ont quitté la société ; par contre, l'assemblée a le plaisir d'en recevoir vingt-quatre nouveaux ; l'effectif total est maintenant de 215.

La partie financière de la société se présente sous un jour réjouissant. Jusqu'ici, la section vivait modestement de ses modestes cotisations ; elle n'avait pas encore fait appel à l'aide d'autrui. L'an dernier, elle en a jugé autrement: elle a organisé une tombola dont le bénéfice servirait à la lutte contre les maladies des abeilles, en particulier contre l'acariose, devenue si menaçante. Et le comité a déployé à cette occasion une telle activité que le résultat est magnifique : 2300 francs de bénéfice net. Aussi s'est-il trouvé dans l'assemblée quelqu'un pour proposer de lui allouer une gratification qui fut votée avec le plus chaleureux empressement. Mais voilà que grâce au traitement de Frow, les désastres dont nous menaçait l'acariose sont heureusement déjà enravés, et voilà presque dissipé le danger qui a conduit notre section à se procurer le capital qu'elle possède. Il a été décidé de l'employer au profit de progrès apicoles à réaliser dans la section. Pour commencer, la création d'une station de fécondation sera étudiée et un premier début sera tenté à St-Imier par les soins de M. Bohnenblust, membre du comité.

M. Bohnenblust donna d'intéressants renseignements sur l'assemblée de la Jurassienne à Bienne et sur celle de la Romande à Lausanne. La section participera collectivement à l'exposition d'agriculture qui aura lieu vers fin septembre à St-Imier. Le Jura-Sud aura deux

inspecteurs cantonaux de la loque au lieu d'un seul; ce sont MM. Bohnenblust, St-Imier, et Justin Girod, Pontenet; l'assemblée en a ratifié la nomination; dans notre région si étendue et si vallonnée, un seul inspecteur ne suffisait pas. Les délégués à la Romande sont le président, M. Ch.-Alb. Boillat et M. Donzé, Sonvilier.

Le comité a été réélu en bloc. Ses membres sont MM. Ch-Alb. Boillat, Reconvilier, président; Wiesman, Sonvilier, vice-président; Anklin, Corcelles, secrétaire; Bohnenblust, St-Imier, caissier; Schwab, Tramelan, adjoint. Pour les deux années 1931 et 1932, il est en même temps comité de la Fédération jurassienne. Celle-ci n'ayant pas ou plus de règlement, le comité est chargé d'en établir un.

Les réunions régionales auront lieu à Villeret et St-Imier (exposition), Vauffelin, Saicourt et Moutier. Une assemblée générale aura lieu en automne à Sonceboz. Le comité est chargé de faire le choix des dates et de les publier dans le Bulletin.

Un film sur l'abeille, établi par un apiculteur du canton de Neuchâtel, est offert au comité pour qu'il soit déroulé dans notre rayon. Le comité étudiera la question.

* * *

Société genevoise d'apiculture.

Réunion lundi 13 avril à 20 h. 30, au local, Café Wuarin, Rue Cornavin 4. Sujet: L'A.B.C. de l'apiculture.

* * *

Montagnes Neuchâteloises.

La reprise de contact se fera cette année par une conférence fixée au 19 avril à 14 heures, au Locle, dans la salle du Tribunal (ancien Hôtel-de-Ville). M. Charles Thiébaud, membre du comité de la Romande, nous entretiendra tout spécialement du « contrôle du miel ». Cette question, peu connue d'un bon nombre d'apiculteurs, revêt dès cette année une importance bien définie par la mise en exploitation de la marque de la Romande nouvellement créée. L'on sait déjà que seul le miel contrôlé pourra être vendu sous le nom de miel « S.A.R. ». Nous engageons vivement nos membres à assister à cette causerie.

Le Comité.

* * *

Section de « Jura-nord ».

Pour les absents, nous allons raconter, en quelques mots, ce que fut l'assemblée du 8 mars dernier à Courfaivre.

Avec quinze minutes de retard inexcusable ou mieux avec le sentiment du devoir accompli en ayant fait trotter pendant une heure son compagnon de voyage sur une route couverte de quinze centimètres de neige non tassée, couche qui augmentait encore et par une cinglante bise, le président entre dans la salle de réunion pleine à craquer. Pour avoir le temps de reprendre haleine, il ordonne l'évacuation dans le local plus spacieux d'à côté. Le groupement rétabli (au milieu des vivres), le président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à près de 70 collègues et présente M. Lehmann, de Berne, conférencier et apiculteur éminent, lequel nous dit être enchanté de la course qu'il vient d'effectuer. Pour faire place aux deux conférences annoncées, on raccourcit le plus possible la partie administrative. Les comptes de l'année écoulée sont remis à deux vérificateurs pendant

que le rapport sur l'année est lu à l'assemblée qui l'approuve, tout en rendant hommage à ce bon M. Mahon, président d'honneur, disparu trop tôt pour nous.

Les comptes, après pointage, sont adoptés sans observations, puisque la caisse est légèrement en meilleure posture.

Un nouveau surveillant des maladies des abeilles est nommé en la personne de M. Joseph Aubry, de Glovelier. Il reprendra le cercle de M. Mahon, décédé.

Nous entendons ensuite, de M. l'inspecteur cantonal Stucker, un tableau assez rassurant sur l'état sanitaire dans notre région. Le cas de loque maligne perd du terrain, bien que nous devions y veiller; les cas d'acariose découverts l'été dernier ont tous eu le traitement « Frow », ainsi que les autres ruchers des communes contaminées; de sorte que nous osons espérer que l'analyse du printemps prochain nous dira que l'acare a disparu complètement.

Sur notre demande, M. Lehmann, de Berne, a bien voulu venir nous exposer les méthodes en usage en Suisse allemande pour sélectionner les colonies et en élever de belles jeunes reines. Dire ce que fut la belle conférence serait sans doute peu facile. Disons simplement que les principes du Dr Kramer, dont M. Lehmann nous a donné tout le relief, sont indispensables pour arriver à bon port dans cette question encore si bouillante chez nous. Pour les résumer brièvement, disons: chercher à obtenir une race pure, laquelle a plus de chance de garder ses qualités que les croisées. Elever des reines provenant du couvain des meilleures de ces souches pures, reines qui seront ensuite fécondées presque sûrement par des mâles choisis, si l'on fait usage de stations de fécondation comme nos collègues de la Suisse allemande en possèdent plus de 140. Encore une fois, nous remercions M. Lehmann et souhaitons que beaucoup de nos collègues aient l'occasion d'entendre sa belle causerie.

M. Etique, maître des cours d'apiculture à Courtemelon, devait nous entretenir des travaux du printemps au rucher. Ce n'est pas chose facile de démontrer dans une salle de réunion ce qui doit se faire au rucher. Cependant M. Etique, de sa voix spécialement persuasive, sut nous dire le « faites » si bien que le « ne faites pas » de tout ce qui nous intéresse au rucher pendant la saison principale de l'année pour l'apiculture: le printemps. Une mention toute spéciale à M. Etique pour la charmante idée qu'il a eue d'inviter à notre assemblée les élèves de Courtemelon et nous osons croire que tous ces jeunes cultivateurs présents se doubleront aussi d'apiculteurs entendus.

Les bravos qui marquèrent ces deux conférences nous ont laissé voir l'intérêt que chacun de nous porte à s'instruire sur notre art et nous nous y associons pleinement, disant à MM. Lehmann et Etique: merci et au revoir.

Aux divers, l'assemblée adopta une manière de recruter tous les apiculteurs du rayon d'activité de notre section en multipliant les assemblées locales auxquelles les non-sociétaires seront convoqués spécialement par cartes.

Le rapport du commissaire cantonal, M. le Dr Morgenthaler, touchant à l'activité du Liebefeld pour l'année 1930, fut lu à l'assemblée; celle-ci témoigna de sa reconnaissance à M. le docteur tant pour les services rendus que pour les mesures prévues pour l'année en cours. Nous avons pleine confiance en la lutte contre l'acariose et nous osons croire que la prochaine analyse générale sera négative et permettra la levée du ban qui nous pèse depuis deux et même quatre ans.

Nous rendons les apiculteurs attentifs à l'arrêté du Conseil exécutif du 3 avril 1928, rendant obligatoire à chaque apiculteur la déclaration

aux inspecteurs cantonaux de tous les cas d'hivernage mal réussis et où il y a quantité d'abeilles mortes.

La section continuera d'approvisionner ses membres de sirop « Hostettler », attendu les avantages qui en découlent si bien pour la section que pour ses adhérents. Prière de s'inscrire, en cas de commande, auprès du président ou des membres du comité.

M. G.

NOUVELLES DES RUCHERS

St-Maurice, le 16 mars 1931.

Comme débutant en apiculture, je lis chaque mois consciencieusement les articles conseils aux débutants. Chaque fois c'est un réel plaisir pour moi. J'ai aussi débuté en 1930, année faite pour décourager les plus endurcis. Malgré tout, je continue, car j'ai deux professeurs de taille : M. R. Heyraud et M. Th. Pahud. Entre ces deux mentors pas moyen de faire des fausses manœuvres. C'est un véritable plaisir de suivre leur enseignement et l'on est obligé de faire des progrès. La récolte de 1930, autant n'en pas parler. Malgré cela, les avatars n'ont pas manqué. Pour commencer, la ruche que m'avait vendue le papa Heyraud a été vexée de ce changement de propriétaire et la reine en a profité pour démissionner et se faire remplacer, elle, une pure « Rhône », par une vilaine petite métisse noire (sa condamnation à mort est chose décidée pour ce printemps). En continuant la même ruche n'avait pas fini de m'en faire voir. Décision prise avec l'ami Pahud, que puisqu'elle ne voulait pas faire du miel, eh bien, nous allions la stimuler pour en faire un essaim artificiel. Chose décidée, chose faite. Oui, mais quand il fallut chercher la reine pour savoir de quel côté elle était, quelle vie et que de piqûres cet ami Pahud a encaissées ! Bref, toujours généreux, Pahud me donne (pas me vend, me donne, notez bien) une superbe majesté « Rhône ». Introduction bien réussie dans l'essaim, mais ce n'est pas fini, voilà la souche qui se met à piller l'essaim. Vivement nous intervertissons les deux ruches, le pillage cesse. Mais l'histoire ne finit pas là : premiers jours d'octobre, dernier contrôle avec l'ami Pahud. Que voyons-nous sur un cadre ? Une cellule royale dont le bout était ouvert proprement. Eh bien, on est joli ! s'écrie Pahud. Mais il n'y avait que... rien de mal du tout, la reine était changée et remplacée par une superbe majesté du plus pur Rhône. Fécondée par quel mâle, me direz-vous, au mois d'octobre ? Par ceux heureusement qui rôdaient encore dans ces parages, grâce à l'élevage après récolte qu'avaient fait mes deux professeurs. Le moyen de les obtenir à cette saison, M. Pahud vous le dira un jour. Somme toute, cette fois nous nous en tirions avec seulement la peur. L'année n'aura pas été pour moi sans bénéfice puisque, sous bonne conduite, j'ai commencé un bon apprentissage. Cet hiver mes deux professeurs m'ont obligé à construire une pépinière et tout un matériel d'élevage pour leur aider dans leur entreprise de fournir des reines du Rhône aux voisins. Je voudrais vous demander, Monsieur le Rédacteur, de mettre un article (*Réd.* Nous avons maintes fois déjà invité les débutants à aller voir travailler les vieux apiculteurs) dans le *Bulletin* pour inviter les apiculteurs expérimentés à aider de leurs conseils, surtout pratiques, les débutants. Cela sera aussi bien à leur avantage qu'à celui des débutants. De cette façon,

ils s'éviteront de voir se propager des maladies dues souvent à l'ignorance des jeunes de la partie.

Autre chose à présent : Dans votre dernier article vous annoncez aux débutants qu'il faut qu'ils profitent des premiers beaux jours ensoleillés pour faire sécher les coussins des ruches. Je garantis que si mon ami Pahud avait trouvé aujourd'hui mes coussins humides, quelle eng...uirlandée il m'aurait passée. Grâce au système qu'il m'a enseigné et qui consiste à retirer la ruche légèrement en arrière sur son plateau, afin de laisser un léger espace derrière permettant une circulation d'air sur le fond de la ruche, nous trouvons nos ruches bien sèches au printemps.

Dans l'espoir que ma prose ne vous fera pas dormir, ni bâiller et que le mois prochain nous pourrions lire encore votre excellent article pour les débutants, je vous prie, Monsieur le Rédacteur, de bien vouloir agréer mes respectueuses salutations.

Votre dévoué, G. VIRET.

P S. — Encore une question, la dernière : Pourquoi toutes les photographies paraissant sur le *Bulletin* montrent-elles des ruchers où toutes les colonies sont serrées les unes à côté des autres ? M. Heyraud m'a interdit de pratiquer de cette façon. Il m'a dit : « Puisque ton terrain est assez grand, il faut mettre toutes les ruches espacées, comme qui dirait semées sur le pré. »

(*Réd.*) Lorsqu'on dispose de terrain suffisant, l'ordre dispersé facilite bien des opérations, mais l'ordre serré résulte le plus souvent du manque de place.

* * *

Aujourd'hui 16 mars, beau et chaud soleil à la montagne. La neige fond rapidement et les chemins sont de vrais torrents. Rentrant du travail à l'heure de midi, mon arrivée devant la maison fut saluée par un bien joyeux et puissant bourdonnement qui venait du rucher distant d'une trentaine de mètres.

Après trois mois et demi de calme presque absolu pour la plupart de nos chères bestioles, la vie soudain reprend et tout ce petit monde s'ébat joyeusement au soleil en saluant à sa façon le printemps qui vient. Toutes les colonies se sont réveillées et le bel entrain qu'elles mettent à débarrasser le plateau de leurs sœurs mortes est un indice favorable. Mais la nappe de neige est meurtrière et nombreuses sont celles qui ne se relèveront pas. Je pense qu'à Daillens vous n'avez pas cet inconvénient et que l'hivernage a été bon en général.

(*Réd.*) La plaine, cette année, n'a rien à « envier » à la montagne ou l'inverse. Nous avons encore aujourd'hui 20 mars une forte couche de neige devant les ruches.

QUESTIONS

Question N° 1.

Dans une forte colonie je n'arrive pas à voir la reine ou à l'attraper quand je désire la remplacer. Comment faut-il procéder pour la chercher sans avoir recours au tamis ni au transvasement ?

Question N° 2.

Peut-on mettre une jeune reine dans la ruche sans avoir besoin d'enlever la vieille ? Quelle précaution faut-il prendre ?

Question N° 3.

Existe-t-il un appât pour attirer les reines dans un endroit quelconque de la ruche ou une méthode pour rendre la colonie orpheline sans avoir besoin de l'ouvrir ?

Question N° 4.

Pour ensemercer un terrain (jardin) de 150 mètres carrés, de sol plutôt sec, en plantes mellifères, quelle est la variété préférable et quelle quantité de semence serait nécessaire ? Chez quel marchand grainier s'adresser et à quelle époque est-il indiqué de semer ?

Envoyer les réponses au *Bulletin*.



Dépôt du matériel PAINTARD

Envoi franco du catalogue illustré.

Plaque miel et sucre Fr. 1.70 le kg. Sucre de fruits par bidon de 35 kg. Fr. 50.—
0/0 kg. franco Genève.

PETITES ANNONCES

EXTRACTEUR. On achèterait un extracteur d'occasion en bon état. Adresser offres et prix à *Fernand Dupuis*, à Orbe.

A VENDRE

2 ruches D.-T. peuplées, complètes, avec jeunes reines, en parfaite santé. Prix: Fr. 70.— la ruche. Quelques reines 1930 sont disp. De mai à sept. jeunes reines 1931, 1^{er} choix. Fécond. et bon. arrivée garanties. *Aug. Lassueur*, élev. à Onnens (Vaud).

La pharmacie F. LEUBA, à Corcelles (Neuch.) livre le

NOSÉMACID

à Fr. 2.50 le flacon, contre remboursement, par 4 flacons franco de port et d'emballage.

Peinture pour marquer les reines.

A vendre

à prix raisonnable pour excès de nombre
4 ou 5 COLONIES

très fortes, jeunes reines, en parfaite santé; complètes ou livrables sur 6 cadres.

S'adresser à

Aug. JAUNIN, apiculteur,
Ogens près Bercher.

A LOUER

aux CHARBONNIÈRES (Vallée de Joux)

terrain bien exposé.

Convienndrait pour rucher. S'adresser à

GOLAY, inst., Cossonay.